

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 439

présenté par  
Mme Boyer  
-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

La lutte contre l'épidémie d'obésité et de surpoids est déclarée grande cause nationale 2016.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objectif est d'accélérer la prise de conscience de l'importance de l'équilibre nutritionnel et de la lutte contre l'obésité et le surpoids. Il s'agit de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés sur ce thème de santé publique prioritaire et sur la prévention de ce facteur de risque de nombreuses maladies graves qui constitue une menace pour l'équilibre de notre protection sociale.